

États financiers

Entité de planification des services de santé
en français Erié St. Clair/Sud-Ouest

Le 31 mars 2019

Table des matières

	Page
Rapport des Vérificateurs	1 - 2
États des recettes et dépenses et du l'évolution de l'actif net	3
Situation financière	4
Flux de trésorerie	5
Notes aux états financiers	6 - 7

Rapport des Verificateurs

Grant Thornton LLP
Suite 203
2510 Ouellette Avenue
Windsor, ON
N8X 1L4

T +1 519 966 4626
F +1 519 966 9206
www.GrantThornton.ca

Aux Conseil d'administration de
Entité de planification des services de santé en français Erié St. Clair/Sud-Ouest

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de L'Entité de planification des services de santé en français Erié St. Clair/Sud-Ouest, qui comprennent la situation financière au 31 mars 2019, des états des recettes et dépenses et du l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Rapport des Verificateurs

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de livrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

The logo for Grant Thornton LLP, featuring the company name in a stylized, cursive script font.

Windsor, Canada
Le 22 mai 2019

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

**Entité de planification des services de santé en français Erié
St. Clair/Sud-Ouest**

États des recettes et dépenses et du l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2019

2018

Revenus		
Contributions - RLISS	425 533 \$	437 009 \$
Divers	-	1 047
	<hr/>	<hr/>
	425 533	438 056
Dépenses		
Avantages sociaux	50 903	47 195
Frais de bureau	3 734	4 270
Divers	13 565	15 432
Conseil d'administration	4 444	1 660
Relations publiques	18 071	26 886
Partie non remboursable de la TVH	3 451	4 450
Technologie, logiciel et licences	6 843	25 182
Loyer et assurances	21 391	21 121
Sous-traitants	44 119	66 161
Télécommunications, poste, messagerie	4 122	3 698
Salaires	269 506	229 463
	<hr/>	<hr/>
	440 149	445 518
Insuffisance des revenus sur les dépenses	(14 616)	(7 462)
Actif net, début de l'exercice	(7 462)	-
Actif net, fin de l'exercice	(22 078)\$	(7 462)\$

**Entité de planification des services de santé en français Erié
St. Clair/Sud-Ouest
Situation financière**

Le 31 mars

2019

2018

Actif

Court terme

Encaisse

Rabais de la T.V.H.

20 427 \$

18 183

38 610 \$

13 108 \$

21 005

34 113 \$

Passif

Court terme

Comptes créditeurs et frais courus

Revenus non gagnés (note 3)

Remises gouvernementales à payer

14 348 \$

34 287

12 053

60 688

(22 078)

38 610 \$

25 425 \$

-

16 150

41 575

(7 462)

34 113 \$

Actif net, non affecté

Engagements (note 5)

Pour le Conseil

 membre

 membre

**Entité de planification des services de santé en français Erié
St. Clair/Sud-Ouest
Flux de trésorerie**

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2019

2018

Activités d'exploitation

Insuffisance des revenus sur les dépenses	(14 616)\$	(7 462)\$
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Rabais de la T.V.H.	2 822	26 673
Comptes créditeurs et frais courus	(11 077)	(7 233)
Produits reportés	34 287	(11 023)
Remises gouvernementales à recevoir	(4 097)	8 299
	<hr/>	<hr/>
Augmentation des espèces et quasi-espèces	7 319	9 254
Insuffisance des espèces et quasi-espèces		
Début de l'exercice	13 108	3 854
	<hr/>	<hr/>
Fin de l'exercice	20 427 \$	13 108 \$
	<hr/>	<hr/>

Insuffisance des espèces et quasi-espèces se compose de:

Encaisse	20 427 \$	13 108 \$
	<hr/>	<hr/>

Entité de planification des services de santé en français Erié St. Clair/Sud-Ouest

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2019

1. Nature des opérations

Entité de planification des services de santé en français Erié St. Clair/Sud-Ouest (L'Entité) est un organisme sans but lucratif ayant le mandat de conseiller les Réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS) sur l'accès aux services de santé en français sur les territoires des RLISS Erié St. Clair et Sud-Ouest. L'Entité a été constituée le 13 septembre 2010 en vertu de la Loi sur les compagnies et associations de l'Ontario. L'Entité est reconnue comme un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, est exonérée d'impôt.

2. Conventions comptables importantes

Référentiel comptable

L'Entité applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) selon la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Constatation des revenus

L'Entité applique la méthode du report pour comptabiliser les contributions. Les contributions affectées sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les contributions non affectées sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles ne sont pas comptabilisées au bilan. En 2019, les acquisitions d'immobilisations corporelles se chiffrent à 0 \$ (2018 : 17 532 \$). Depuis la création de l'Entité, les acquisitions d'immobilisations se chiffrent à 56 988 \$.

Services reçus à titre bénévole

En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des services reçus à titre bénévole, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers de l'Entité.

Utilisation des estimations

La préparation d'états financiers selon les NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les montants réels pourraient différer de ces estimations à mesure que des informations supplémentaires deviendront disponibles. Les éléments faisant l'objet des plus importantes estimations sont les charges à payer.

Entité de planification des services de santé en français Erié St. Clair/Sud-Ouest

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2019

2. Conventions comptables importantes, suite

Instrument financiers

Les instruments financiers de l'organisation consistent de l'encaisse, les remises gouvernementales à recevoir, et les comptes créditeurs et frais courus:

Évaluation

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation.

Coûts de transactions

Pour les instruments financiers qui sont ultérieurement évalués au coût après amortissements, ils sont ajustés par les coûts de transaction aux fins de l'évaluation initiale de l'actif ou du passif.

3. Revenus non gagnés

Les revenus non gagnés représentent les contributions reçues du RLIS qui n'ont pas encore été utilisées en date de fin d'exercice. Ce montant sera reconnu à titre de produit lorsque la dépense sera engagée ou que les services seront offerts. Les revenus non gagnés doivent être consacrés à la réalisation de projets non complétés au cours de l'exercice.

4. Dépendance économique

La totalité des produits de l'Entité proviennent du RLIS. La dépendance économique résulte du fait que la viabilité serait affectée par la perte de ces produits. Selon l'entente avec le RLIS, le montant de la contribution est sujet à une détermination finale. Dans le cas où le RLIS ajusterait ce montant, la différence serait comptabilisée dans l'exercice au cours duquel l'ajustement serait effectué.

5. Engagements

L'engagement pris par l'Entité en vertu d'un bail locatif à Windsor, venant à échéance en 2020, totalise 9 535 \$ par année et l'engagement pris en vertu d'un bail locatif à London, venant à échéance en 2022, totalise 9 300 \$ par année.

6. Instruments financiers

L'Entité estime qu'elle n'est pas exposée à d'importants risques ou concentrations de risques.
